Nº 11-630-X au catalogue
ISBN 978-0-660-25949-9

Mégatendances canadiennes

Le revenu des personnes âgées de 1976 à 2014 : quatre décennies, deux tendances

Statistique Canada
Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p<0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Le revenu des personnes âgées de 1976 à 2014 : quatre décennies, deux tendances

MÉGATENDANCES CANADIENNES

De 1976 à 1995, le revenu des familles de personnes âgées a affiché une croissance beaucoup plus rapide que celui des familles plus jeunes. Cette tendance a changé dans les années qui ont suivi la croissance du revenu des familles plus jeunes s'étant accélérée pour dépasser celle du revenu des personnes âgées.

L'édition de ce mois des *Mégatendances canadiennes* se penche sur les variations des revenus des personnes âgées en examinant les sources de revenu ainsi que les changements sociaux qui ont contribué à ces changements. Les taux de personnes âgées vivant avec un faible revenu seront également examinés au moyen de deux mesures distinctes.

De la réduction à l'accentuation de l'écart

Le revenu des familles dont le principal soutien économique était âgé de 65 ans ou plus (familles de personnes âgées) a augmenté progressivement de 1976 à 2014. Cela n'a toutefois pas été le cas du revenu des familles plus jeunes, lequel a affiché une tendance considérablement différente.

De 1976 à 2014, les familles de personnes âgées ont vu leur revenu médian après impôt augmenter de façon constante, soit de 67 %, celui-ci étant passé de 32 700 $ à 54 500 $ (en dollars de 2014).

En revanche, de 1976 à 1995, le revenu médian après impôt des familles plus jeunes (ou les familles de personnes non âgées) a reculé de 5,9 %, passant de 62 500 $ à 58 800 $. Toutefois, de 1995 à 2014, le revenu des familles plus jeunes s'est accru de façon marquée, atteignant 82 100 $ en 2014.

En raison de ces tendances, l'écart sur le plan du revenu entre les familles de personnes âgées et les familles plus jeunes s'est rétréci de 1976 à 1995, mais il s'est élargi après 1995. Si l'on compare les deux groupes, le revenu des familles plus jeunes a augmenté de 39,6 % de 1995 à 2014, tandis que celui des familles de personnes âgées a affiché une hausse de 27,0 %.

En ce qui concerne les personnes vivant seules, de 1976 à 2014, l'écart entre les personnes non âgées et les personnes âgées au chapitre du revenu était davantage prononcé. Il a toutefois suivi les mêmes tendances que celles des familles, se rétrécissant jusqu'au milieu des années 1990 pour ensuite s'accroître jusqu'en 2014. De 1976 à 1995, le revenu médian après impôt des personnes âgées vivant seules a crû de 52,2 % pour passer de 13 600 $ à 20 700 $. Il a ensuite affiché une croissance plus lente, en hausse de 30,0 % pour s'établir à 26 900 $ en 2014.

Graphique 1
Revenu médian après impôt des familles de personnes âgées et des familles plus jeunes, 1976 à 2014

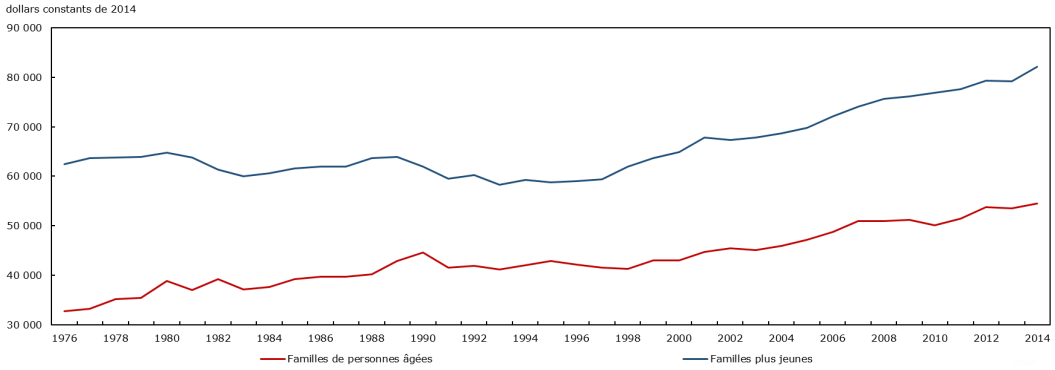

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Enquête canadienne sur le revenu, tableau CANSIM 206-0011.

Sources de croissance du revenu : du public au privé

De 1976 à 1995, la croissance du revenu médian après impôt des familles de personnes âgées était principalement attribuable aux transferts gouvernementaux, tels que les prestations du Régime de pensions du Canada, de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti. Au cours de cette période, le montant de transferts gouvernementaux reçu par les personnes âgées a augmenté de 61,8 % pour passer de 15 700 $ à 25 400 $, tandis que leur revenu du marché médian affichait une croissance plus lente, progressant de 7,0 % pour passer de 22 700 $ à 24 300 $.

En revanche, de 1995 à 2014, le revenu du marché est devenu la principale source de croissance du revenu des familles de personnes âgée, affichant une hausse de 43,2 % pour atteindre 34 800 $ en 2014. Par comparaison, le montant des transferts gouvernementaux reçus par les personnes âgées était relativement stable au cours de cette période, progressant de 3,9 % pour s'établir à 26 400 $ en 2014.

Graphique 2
Revenu médian du marché, transferts gouvernementaux médians et revenu total médian des familles de personnes âgées, 1976 à 2014

dollars constants de 2014

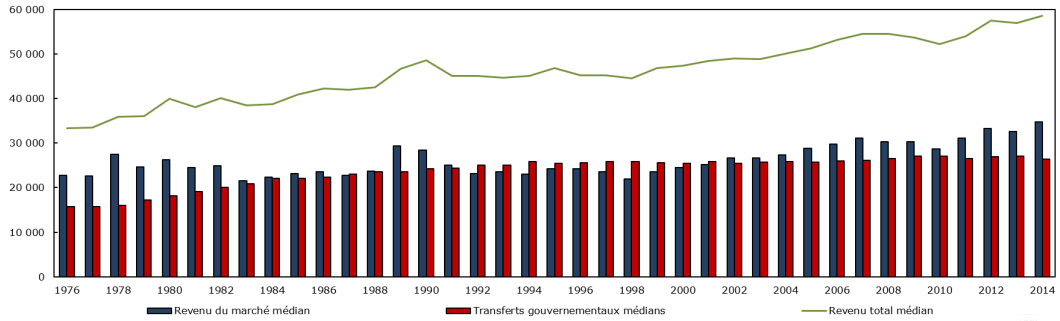

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Enquête canadienne sur le revenu, tableau CANSIM 206-0021.

Revenus de régimes de retraite privés

De 1976 à 2014, le revenu moyen provenant des régimes de retraite privés des familles de personnes âgées a plus que quintuplé, passant de 4 800 $ à 24 600 $. Pour ce qui est du revenu d'emploi, on observe encore une fois deux tendances. De 1976 à 2001, le revenu d'emploi moyen des familles de personnes âgées a reculé pour passer de 19 300 $ à 6 500 $. Après ce creux, le revenu d'emploi des personnes âgées a connu une tendance à la hausse (atteignant 16 400 $ en 2014) et est retourné aux niveaux enregistrés au début des années 1980. Cette remontée du revenu d'emploi rend compte d'un changement similaire de la tendance du taux d'emploi des personnes âgées, lequel a baissé pour passer de 9,0 % en 1976 à 5,9 % en 2001, pour ensuite rebondir et dépasser son niveau historique, atteignant 12,9 % en 2014.

Graphique 3
Revenu moyen d'emploi et de régimes de retraite privés chez les familles de personnes âgées, 1976 à 2014

dollars constants de 2014

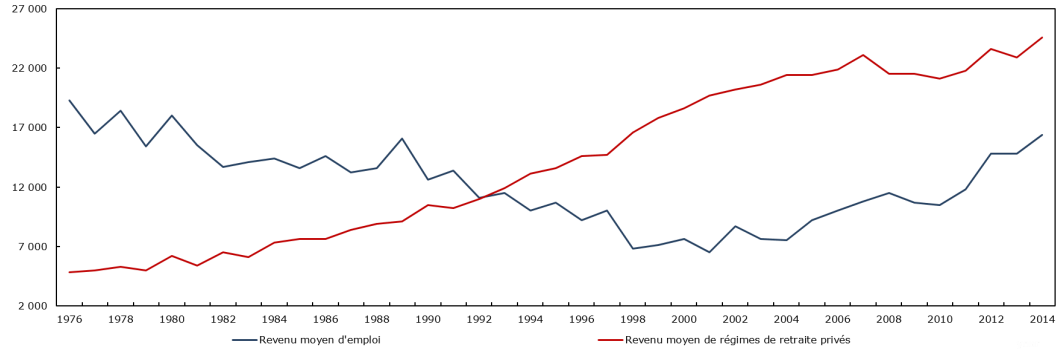

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Enquête canadienne sur le revenu, tableau CANSIM 206-0021.

Situation de faible revenu des personnes âgées vue à travers deux optiques

Le taux de personnes âgées vivant en situation de faible revenu peut être mesuré de deux façons. La première consiste à comparer des niveaux de revenu des personnes âgées au niveau de vie contemporain au moyen des seuils de la mesure de faible revenu (MFR) après impôt. Le principe sous-jacent des seuils de la MFR attribue aux familles le statut de famille à faible revenu pour une année donnée si leur revenu correspond à moins de 50 % de la médiane du revenu des familles après impôt obtenu dans une année.

Selon la MFR après impôt, le taux de faible revenu chez les personnes âgées a considérablement diminué de 1976 à 1995 pour passer de 30,6 % en 1976 à un creux de 3,9 % en 1995. Il a toutefois augmenté pendant les deux décennies suivantes pour se situer à 12,5 % en 2014. Cette tendance rend compte de la croissance plus rapide du revenu médian chez les personnes âgées que chez les personnes non âgées de 1976 à 1995, et du ralentissement ultérieur de la croissance chez les personnes âgées comparativement aux personnes non âgées après 1995.

La seconde mesure consiste à comparer des niveaux de revenu des personnes âgées à un seuil (en valeur réelle) fixe antérieur, sans égard aux variations du niveau de vie. Par exemple, on peut prendre une valeur fixe des seuils de la MFR après impôt de 1992 et l'indexer ensuite à l'inflation au moyen de l'Indice des prix à la consommation. Les variations du taux de faible revenu observées sous ces seuils « fixes » de la MFR après impôt montrent si les revenus des personnes âgées ayant un plus faible revenu suivent le rythme de l'inflation ou non.

Selon la MFR après impôt basée sur la valeur des seuils du faible revenu fixe de 1992, le taux de faible revenu des personnes âgées a diminué progressivement pour passer de 31,8 % en 1976 à un creux de 1,8 % en 2014, ce qui rend compte d'une croissance plus rapide du revenu des personnes âgées ayant un plus faible revenu que la croissance de l'inflation. Cela veut aussi dire qu'en valeur réelle, le niveau de vie des personnes âgées s'est amélioré au fil du temps. La mesure du seuil de faible revenu de Statistique Canada, pour laquelle on a aussi utilisé une valeur réelle fixe de 1992, présente la même tendance.

Ces deux mesures des tendances se complètent l'une l'autre et présentent un portrait plus complet des personnes âgées en situation de faible revenu. Ensemble, elles démontrent que le niveau de revenu réel des personnes âgées s'est amélioré au fil du temps, mais que l'écart en matière de revenu augmente entre les personnes âgées en situation de faible revenu et les autres Canadiens depuis le milieu des années 1990.

Graphique 4
Taux de faible revenu chez les personnes âgées de 65 et plus, 1976 à 2014

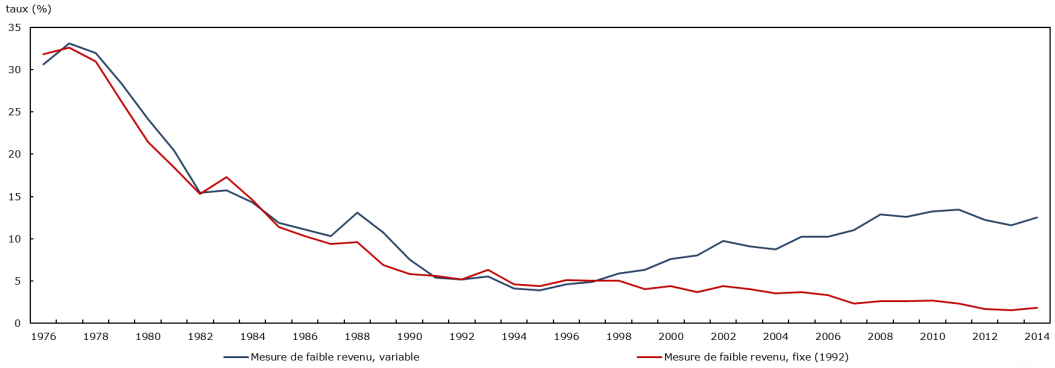

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Enquête canadienne sur le revenu, tableau CANSIM table 206-0041.

Définitions

Le **revenu total** désigne le revenu de toute provenance, y compris les transferts gouvernementaux, avant déduction de l'impôt fédéral et provincial sur le revenu. Le revenu total est aussi appelé revenu avant impôt (mais après transferts). Toutes les sources de revenu sont classées dans deux catégories : revenu du marché et transferts gouvernementaux.

Le **revenu après impôt** correspond au total du revenu du marché et des transferts gouvernementaux, moins l'impôt sur le revenu.

Le **revenu du marché** comprend le revenu d'emploi, les revenus de régimes de retraite privés, les revenus de placements et les revenus d'autres sources.

Le **revenu de placements** comprend les intérêts reçus durant la période de référence, ainsi que l'intérêt sur les certificats d'épargne, les obligations garanties et non garanties, ainsi que les dividendes reçus d'actions de sociétés et de fonds communs de placement. Il comprend aussi d'autres revenus de placements, tels que les revenus nets provenant de la location d'une propriété, les intérêts sur les prêts et les hypothèques, le revenu régulier provenant d'une succession ou d'un fonds en fiducie et les intérêts sur les polices d'assurance. Le revenu du marché ne comprend pas les gains ou les pertes en capital.

Les **autres revenus** renvoient au revenu comptant ordinaire reçu durant la période de référence qui n'a pas été déclaré dans l'une des autres sources indiquées sur le questionnaire. Par exemple, les indemnités de départ et les indemnités de retraite, pension alimentaire, soutien d'un enfant, soutien périodique reçu de personnes ne faisant pas partie du ménage, revenu reçu de l'étranger (sauf les dividendes et intérêts), bourses d'études non remboursables, bourses, bourses et subventions pour études, et subventions de projets aux artistes.

Les **transferts gouvernementaux** comprennent des prestations telles que la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, l'assurance-emploi, l'assistance sociale, le crédit d'impôt sur les biens et services, les crédits d'impôt provinciaux et divers types de prestations pour enfants.

La **mesure de faible revenu (MFR)** attribue aux personnes le statut de personne à faible revenu si leur revenu après impôt rajusté correspond à moins de 50 % de la médiane du revenu après impôt rajusté. Le revenu après impôt est rajusté en divisant le revenu du ménage par la racine carrée de la taille du ménage et en attribuant cette valeur à toutes les personnes du ménage.

Le **seuil fixe de la mesure de faible revenu (MFR)** est calculé en fonction de la répartition du revenu de toute la population pour une période de temps précise. Étant donné que le seuil fixe de la mesure de faible revenu garde le même niveau de vie, en tenant compte seulement de l'inflation, les taux de faible revenu qui sont basés sur cette mesure rendent compte de la façon dont le revenu des personnes âgées a varié par rapport à la dernière année pour laquelle il a été mis à jour.

Les **personnes âgées** sont définies comme les personnes de 65 ans ou plus.

Les **familles de personnes âgées** sont des familles dont le soutien économique principal est âgé de 65 ans ou plus. Dans le présent article, le calcul des taux de faible revenu est fondé sur les personnes âgées, alors que le calcul des autres revenus est fondé sur les familles de personnes âgées.

Références

STATISTIQUE CANADA. Juillet 2016. « Les lignes de faible revenu : leur signification et leur calcul (www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/75f0002m2016002-fra.pdf) », produit no 11-621-MIF au catalogue — N° 002.

STATISTIQUE CANADA. Mai 2010. « La mesure du faible revenu au Canada : Que nous apprennent les divers seuils et indices? (www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/75f0002m2010003-fra.pdf) », produit no 11-621-MIF au catalogue — N° 003.

Personnes-ressources

Pour en savoir davantage sur les concepts, la méthodologie ou la qualité des données de cette publication, veuillez communiquer avec Andrew Heisz au 613-951-6429 (andrew.heisz@canada.ca) ou avec Burton Gustajtis au 613-302-2187 (burton.gustajtis@canada.ca), Division de la statistique sur le revenu.